

*Vincent de Paul
en Picardie*

Racines de l'action humanitaire



Pierre Michelin

Vincent de Paul
en Picardie

Racines de l'action humanitaire

Éditions EDILIVRE APARIS

Collection Coup de cœur

75008 Paris – 2010

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS Collection Coup de cœur

56, rue de Londres, 75008 Paris

Tél. : 01 41 62 14 40 - Fax : 01 41 62 14 50 - mail : actualites@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-3760-0

Dépôt légal : Septembre 2010

© Edilivre Éditions APARIS, 2010

Avant-propos

Ces pages s'ouvrent sur un double constat. D'abord on ne cherche pas ici à vanter les vertus exemplaires et la piété de saint Vincent de Paul. Sans nier l'importance religieuse du personnage, et sans retracer la vie de cet homme de Dieu du XVII^e siècle on s'attache ici à la richesse humaine et sociale de son action, et on ne s'arrêtera ni aux cierges des processions ni aux soutanes « talaires » (jusqu'au talon), dont il parlait. Ensuite, habitant depuis plus de trente ans dans le village où l'aventure de Vincent a commencé, j'avoue avoir confondu un peu au départ Vincent de Paul et François de Sales, dont la particularité était pour moi d'être venus tard dans l'histoire, prénoms auxquels il avait fallu ajouter leur nom de famille pour les identifier.

Vers la fin de sa vie, quand on demande à Vincent de Paul comment cette histoire a commencé, il relie l'origine de sa mission à un village de Picardie, à des paysans auxquels il s'est adressé et qui ont largement répondu à son appel. C'était précisément le 25 janvier 1617. Modeste début d'une vaste histoire. Ce sera donc la première étape du voyage : à la rencontre

d'un autre Vincent de Paul dont nous n'avons pas d'image, celui de ses débuts.

Histoire lointaine, après quatre siècles : nos sociétés urbaines d'aujourd'hui, avec 4 % d'agriculteurs, n'ont plus guère à voir avec le « petit peuple des champs » cher à Vincent de Paul. Dans les églises la chaire et les confessionnaux, que Vincent a contribué à mettre en place, marquent une période révolue de l'histoire culturelle et religieuse. Pas simplement une affaire de mobilier religieux : en 1652 un missionnaire de Vincent de Paul était effaré de rencontrer dans une vallée des Apennins des couples de gens baptisés qui cohabitaient presque tous avant la célébration de leur mariage¹. Situation alors exceptionnelle dans nos pays latins. Dans la France d'aujourd'hui le grand nombre de gens qui se marient vivent déjà ensemble, voire même célèbrent en même temps leur mariage et le baptême de leurs enfants.

Alors que la pratique religieuse « plafonne aujourd'hui à moins de 5 % des quelque 60 à 65 % de Français se déclarant de culture catholique² », beaucoup de jeunes et d'adultes ignorent ce qu'est la confession, et « en quoi elle consiste ». Beaucoup des contemporains de Vincent de Paul à ses débuts, du moins dans les campagnes, l'ignoraient plus encore³. Une séquence de l'histoire sociale et religieuse moderne vaut qu'on observe ses débuts, précisément au moment où elle s'est achevée sous nos yeux. D'autant plus que ce n'est pas seulement l'affaire du

¹ Pierre Coste, *Saint Vincent de Paul. Correspondances, entretiens, documents*, Lecoffre et Gabalda, 1925, t. 4, p. 413.

² *Le Monde* du 13 septembre 2008, p. 19.

³ Pierre Coste, *ibid.*, t. 13, p. 29.

petit nombre des catholiques qui vont « à confesse » aujourd'hui.

Nous sommes bien loin, et c'est heureux, d'un monde où le cadre chrétien déterminait entièrement la vie professionnelle ou publique et la vie privée elle-même, et où la religion enveloppait les conduites. On dispose ainsi du recul nécessaire pour une étude dépassionnée et sereine. En parlant de Vincent de Paul sans l'adjectif canonique et ordinaire, le but n'est pas de faire l'impasse sur l'estime ou la vénération que beaucoup lui accordent. Quand on n'est pas l'un de ses disciples et qu'on n'a ni relation de filiation avec lui, ni mandat pour parler de lui, ce qui suit n'est pas un discours hagiographique ; tout au plus un essai pour comprendre ce qui s'est passé.

Les textes imprimés sont à la portée de tout le monde : leur sens n'est la propriété de personne. Cette relecture requiert aussi une obligation à la modestie : nous n'avons jamais le dernier mot. D'autres viendront d'ailleurs et plus tard avec d'autres yeux et d'autres outils, qui feront sans doute d'autres analyses. Les pages qui suivent présentent encore une autre particularité : les faits dont on va parler ont toujours été écrits à distance, de Paris par exemple, et bien que la Picardie n'ait presque jamais été le lieu d'où l'on parle, regardons pour une fois les choses à partir de là.

Parmi les difficultés qui nous attendent, la première est d'ordre technique. Il reste environ 2 500 lettres de Vincent de Paul sur les 8 000 connues avant la Révolution. En 1920, Pierre Coste, prêtre de la Mission, publiait les œuvres du fondateur de sa congrégation et évaluait « à plus de 30 000 le nombre de lettres » écrites ou dictées par Vincent. Il en reste tout de même quatorze gros volumes (5 à 600 pages),

que pour abrégé on citera ainsi par la suite : « 9, 58 », pour « tome 9 page 58 ». Les désordres constatés le jour même du 14 juillet 1789 dans l'ancienne abbaye de Saint-Lazare ont eu pour effet la disparition d'un grand nombre d'archives détruites ou jetées par les fenêtres. Les lettres conservées font souvent allusion à d'autres qui nous manquent, ou à des tiers inconnus ; ou encore elles traitent d'affaires immédiates dont les circonstances nous échappent. D'autres fois on a la lettre qu'il a reçue mais pas sa réponse.

Ce qui manque le plus date des années où Vincent n'est encore ni connu ni vénéré. Entre la lettre à sa mère du 17 février 1610 et le 25 juillet 1625 se passent quinze ans pendant lesquels on n'a de lui aucun écrit, sauf un billet de huit lignes au vicaire général de Sens du 20 juin 1616. Or on sait qu'il conservait avec soin tous ses papiers. Ce « corpus » fragmentaire incite à la prudence et au refus des affirmations péremptoires.

De cette difficulté relève aussi le langage et le style. Les quinze volumes des écrits de Vincent comprennent des textes très différents. Les courriers aux religieux de la Mission sont sur un registre direct et familier, où on retrouve plusieurs fois des nouvelles qu'il relaie pour les informer tous, mais où il se rature aussi car il pèse ses mots. Les entretiens aux Filles de la Charité, initialement improvisés, ont été rédigés d'une plume attentive, souvent par Louise de Marillac ; les thèmes de méditation proposés aux prêtres de la Mission dans la chapelle, partent du cœur eux aussi, mais le secrétaire a été chargé de les enregistrer discrètement, hors de son contrôle : là pas de ratures ni de rectifications de l'auteur ; on verra dans un passage important l'hésitation qui reste

marquée sur un point délicat. Les termes assez directs des lettres à Louise de Marillac sont très différents des correspondances avec Jeanne de Chantal qui l'intimide, comme l'a souligné l'un de ses meilleurs biographes⁴. Ceci pour ne pas parler des documents officiels envoyés à Rome, rédigés en latin, aux phrases balancées, aux arguments étudiés. Au-delà de ce corpus d'autres documents, actes notariés, éloges funèbres emphatiques, avec chacun leur logique.

Enfin c'est la langue qui a changé aussi depuis quatre siècles : « le peuple des champs », cher à Vincent, n'a plus le même sens pour nous à présent, nous y reviendrons. Un détail parmi bien d'autres : nous évoquerons plus loin l'adjectif « généreux », mais le mot « content », marqué de nos jours par la joie d'une satisfaction, signifie alors comblé quantitativement⁵. On est payé content lorsqu'on a « tout son content ». Au XVII^e siècle la langue écrite est encore proche de l'oralité. On y trouve les « O » et les « Ah ! » d'une émotivité spontanée, qui sont disparus des écrits d'aujourd'hui.

Une seconde difficulté, liée aux débuts de cette histoire tient à ce récit d'un commencement et c'est ce qui le rend fascinant. Un événement s'est produit, inattendu, singulier et surprenant. Pour ses disciples, avant, c'était encore la nuit⁶. On n'en mesure l'importance que par les changements qu'il a provoqués. Et on ne peut en prendre cette mesure que

⁴ Bernard Pujo, *Vincent de Paul, le précurseur*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 139.

⁵ Pierre Coste, *op. cit.*, 1, p. 3.

⁶ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, coll. Folio 2^e éd., 2002, p. 320-321.

parce que la référence à cet événement intervient à la fin de tout un parcours : on l'a perdu, et c'est par là qu'on se retrouve. Le récit d'une naissance est constitué par l'irruption d'un événement qui échappe au déterminisme. Jamais on ne revoit si bien son enfance, y compris par le rêve, que quand on approche de l'autre bout de la vie. C'est presque quarante ans plus tard que Vincent raconte l'histoire de ses débuts. Cet événement, curieusement raconté, permet à un groupe, à ses disciples, de donner corps et donner sens à leur histoire.

Pour compliquer le tout, le récit de Vincent nous montre qu'il est gêné pour en parler. Il réfléchit à ce qu'il ne faut pas dire. Ensuite il évide son rôle comme toujours, mais là, en plus, il s'attache à effacer des traces, à détourner des soupçons. Redoublement de l'inaccessible, là est la difficulté. On va donc tenter une explication : on n'a plus aujourd'hui les mêmes précautions à prendre pour en parler.

Sans s'y arrêter vraiment, les biographies de saint Vincent de Paul comportent, dans une vie très remplie, trois relations directes avec la Picardie. D'abord en 1616-1617, puis en 1620, enfin dans les années de guerre 1651-1653, et là c'est une attention très engagée, même s'il est présent par ses délégués. (On pourrait, d'une certaine manière, y ajouter le périple clandestin de ses restes dans les années difficiles de la Révolution, où ses disciples ont préféré mettre à l'abri son corps, dans la cave d'une maison de Roye, à côté de leur collège). Mais le séjour initial fait l'objet des pages qui suivent : que s'est-il passé à la fin de l'année 1616 et au début de 1617, lorsque le destin de Vincent de Paul a basculé lors de ce passage « en un village de Picardie » ?

Autre donnée déterminante : en 1634 le château, la chapelle et les terres de Folleville seront vendus par Pierre de Gondi, qui emporte les archives de sa famille, et ce sont aussi celles du château⁷. Deux ans plus tard le désastre consécutif à la prise de Corbie et le déferlement de hordes incontrôlées au sud de la Somme et au nord de l'Oise, allait dévaster les villages et les souvenirs : passage à vide de la mémoire locale. Et Vincent ne reviendra plus en ce lieu.

L'étape initiale à parcourir doit éviter aussi deux risques de dérive. Celui d'abord de s'en tenir au récit d'événements initiaux ou fondateurs à travers le prisme des données ultérieures de cette vie minutieusement inventoriée et abondamment commentée ; c'est peut-être le plus dangereux. On espère y avoir échappé. Second risque, inhérent à la plupart des travaux et thèses de recherches : survaloriser et hypertrophier l'objet de l'étude et son intérêt. Cette navigation suppose un examen attentif des données, locales notamment, et beaucoup de prudence – ce qui n'empêche pas de donner son avis. On s'y est efforcé sans prétendre avoir réussi.

Malgré la logique évidente et la trompeuse limpidité dans l'enchaînement des faits, on ne peut comprendre ces quelques morceaux de vie si brefs, hors du contexte social, économique et religieux de ce début de XVII^e siècle. Plusieurs détours vont s'imposer. Vu la théâtralité des événements, on partira des récits et de leurs séquences narratives, avec le cadre proprement dit, qui est beaucoup plus qu'un décor, puis les acteurs – y compris ceux qui ne sont pas là – puis le contexte

⁷ Son cousin Corbinelli sera chargé par lui d'en utiliser ce qui peut valoriser l'histoire de sa famille.

religieux et civil. Enfin, les récits dont nous disposons comprennent une suite de séquences narratives dans lesquelles il importe de préciser ce qui relève des données certaines, ce qui relève des hypothèses, ou même des questions sans réponses, et enfin des observations qu'on peut en déduire. Autrement dit, ces moments de fondation comportent quatre éléments fondamentaux : un contexte circonstanciel, un acteur déterminant à situer parmi d'autres agents, un lieu, une advenue, pour reprendre la logique proposée naguère par Michel de Certeau⁸. Voilà les étapes principales de ce parcours. J'ai retenu cinq étapes de la vie de Vincent de Paul : trois d'entre elles seulement se passent sur le territoire de l'actuelle Picardie. Pour la guerre de Trente Ans, Vincent est à Paris, il intervient comme tête de réseau et son implication est fondamentale. De plus, trois frères et sœurs des Gondi sont en Picardie au début du XVII^e siècle : je laisse au lecteur le soin d'apprécier si l'expression « Vincent de Paul en Picardie » est excessive.

Au début du XVII^e s. ce qui est vrai pour les uns ne l'est pas pour les autres. La vision médiévale et unitaire du monde s'est fissurée : la vérité n'apparaît plus seulement dans ce qu'on dit mais dans ce qu'on fait. Vincent va s'appliquer alors à recoudre la religion avec l'action : pratique religieuse, pratique sociale. Or la prise de conscience de la responsabilité des individus dispose alors d'un outil destiné à la conversion personnelle, outil affûté par le concile de Trente, la confession individuelle ou « sacrement de pénitence ». Peu après, Vincent y ajoute une entreprise

⁸ Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, coll. Folio 1975, pp. 320 et 333.

de constitution d'associations de Charité, au service des malades et des pauvres. Deux mouvements initiaux étroitement liés qui relèvent de la même logique fondamentale, la conversion à Dieu et l'attention collective aux défavorisés. Des prédicateurs et hommes de Dieu, il y en eut d'autres au XVII^e siècle : par exemple Vincent Ferrier dans les monts du Forez, ou Michel le Noblet en Bretagne⁹. L'originalité de Vincent c'est d'avoir terminé chacune de ses missions par la mise en place de groupements d'entraide et de Charité. Nous y reviendrons.

Malgré notre habitude du « tout, tout de suite » cette remontée dans le temps, à travers les pages qui suivent, a ceci de commun avec les voyages du XVII^e siècle : le chemin oblige à de longs détours, souvent par le cours des rivières, le reste sur des chemins parfois défoncés.

Merci au P. Bernard Koch, de la congrégation de la Mission, à qui je dois de publier des textes remarquables et pratiquement inédits de Bernières, sur la situation des Picards pendant la guerre de Trente Ans ; merci à M. Gérard Hurpin, maître de conférences à l'Université de Picardie-Jules Verne, qui m'a fait découvrir l'ouvrage d'Alphonse Feillet « La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul » (éd. Didier et C^{ie}, Paris, 1862). Merci à Marie-France, à Gautier, à Etienne, et aussi à François.

Folleville, le 5 février 2010.

⁹ Henry Daniel-Rops en a donné toute une liste dans le 6^e volume de son *Histoire de l'Eglise*, Fayard Grasset, La Meilleure Bibliothèque, 1965, pp. 355-356.

Abréviations utilisées

– Les références complètes de certains livres et articles cités en notes sont reportées dans la bibliographie en fin d'ouvrage, sauf ceux des 15 volumes des « Correspondances, Ecrits, Documents » de saint Vincent de Paul, indiqués par le numéro du volume et celui de la page de référence, comme ci-dessous ; les citations les plus fréquentes sont abrégées ainsi, exemples :

9, 352 sans autre indication : Pierre Coste, *Saint Vincent de Paul, Correspondances, entretiens, documents*, tome 9, p. 352.

A III, 3, 25 : Louis Abelly, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, Livre III, chap. 3, page 25.

BV/4, 117 : Victor de Beauvillé, *Documents inédits pour l'histoire de la Picardie*, t. 4, p. 117.

C/3, 399 : Pierre Coste, *Monsieur Vincent, le grand saint du grand siècle*, t. 3, p. 399.

FVL/ 51 : Pierre Michelin, *Folleville, la fin du Moyen Age et les premières formes de la modernité*, p. 51.

MSAP/49, 16 : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. 49, p.16.

– Voir en fin d’ouvrage la bibliographie.

Sommaire

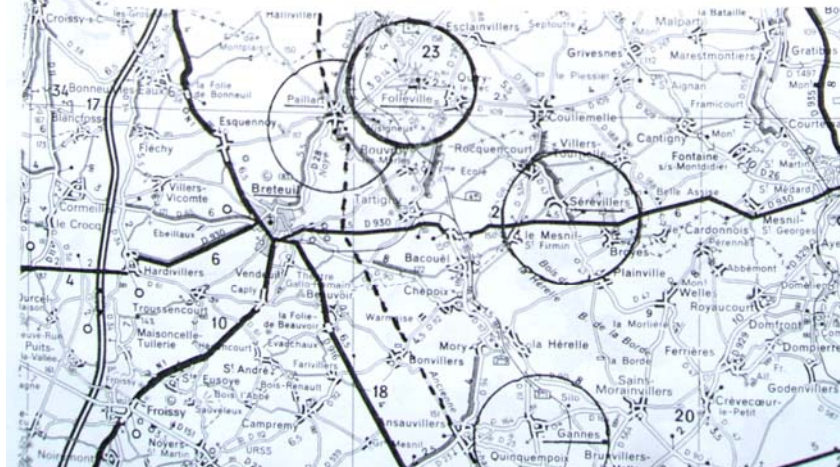
Avant-propos	9
Abréviations utilisées	19
Chapitre 1 ^{er} – L’histoire du début.....	25
1. Le « paysan de Gannes »	31
2. La Mission de Folleville	38
3. Le récit de Vincent, 38 ans après.....	457
Chapitre 2 – Châtillon : le service des malades.....	71
1. L’initiative fondatrice de Châtillon	72
2. La création des confréries de charité	76
3. La Charité de Folleville (Somme), Paillart et Sérévillers (Oise)	77
4. Un type d’organisation pragmatique et structuré.....	80
5. Notes sur la situation sanitaire et sociale.....	82

Chapitre 3 – Galériens : le service des exclus	89
1. La vie des galériens.....	89
2. Les forçats : héritage de la guerre de Cent Ans	91
3. Vincent, aumônier réal des galères	92
4. L’organisation de Vincent.....	94
5. Sous le seuil de la misère	96
 Chapitre 4 – Mâcon : Vincent organisateur	99
1. Les pauvres présents partout	99
2. La méthode.....	106
3. Les principes d’organisation	107
4. Entre Aumône et Charité	108
5. D’autres charités en Picardie	110
 Chapitre 5 – Désolation en Picardie : l’humanitaire d’urgence.....	115
1. La mission confiée à Vincent.....	116
2. La guerre de Trente Ans	118
3. Extraits des Relations.....	122
 Chapitre 6 – Un corps de volontaires inédit	157
1. La promotion sociale des femmes.....	157
2. Anne de Saintonge et l’éducation des filles..	161
3. Les Dames de la Charité	164

4. Le passage des Dames de la Charité aux Filles de la Charité.....	166
5. Les Filles de la Charité	168
6. Les « filles des champs »	172
Chapitre 7 – CHRONOLOGIE	177
Bibliographie	202



Situation des villages appartenant à Françoise-Marguerite de Gondi, pointillés la route de Paris à Amiens, ancienne voie romaine.



Chapitre 1^{er}

L’histoire du début

Cette histoire commence en 1616, fin octobre peut-être, au plus tard début novembre, vu le délai nécessaire à ce qui va suivre. A cause du risque des tempêtes liées aux grandes marées de l’automne, on voit mal ce voyage plus tard dans la saison. La première biographie sérieuse (Abelli, cité en annexe) dit que Vincent était « allé en Picardie avec Madame », mais n’a rien d’un témoignage direct.

Alors qu’il a déjà beaucoup d’activités et se déplace souvent, Vincent nous est présenté comme « noble et discrète personne », physiquement présent à Paris, le 29 octobre 1616, lors de l’acte de donation par lui du prieuré de Saint-Léonard-de-Chaume (Charente-Maritime) – qui lui donnait plus de soucis que de revenus¹⁰. Il sait désormais qu’il n’y retournera pas pour le restaurer et y « faire une honnête retraite¹¹ ». Vincent est domicilié alors rue des Petits-Champs, chez les Gondi. Philippe-Emmanuel de Gondi, le

¹⁰ Abelli, 1, 66 et 87.

¹¹ 1, 18.

général des galères, était retenu le plus souvent à Marseille ou à Toulon. Sa femme, Marguerite de Silly, était une descendante des Lannoy, héritière du château de Folleville (*follium villa*, le domaine dans la campagne). Revenons à Vincent, qui était début juin à Joigny où il prêchait et confessait les paroissiens. On ne sait si c'est à partir des débuts de novembre, ou d'octobre, qu'il arrive en Picardie, ce qui ne change rien à ce qui va suivre, à moins qu'il ne soit retourné à Paris exprès (deux jours à cheval).

Raison supplémentaire pour elle d'être là, après le champart (impôt en nature prélevé par un représentant du maître à la récolte), les « cens » sont à payer au seigneur en trois fois « au jour de Notre-Dame en mars (25 mars, fête de l'Annonciation), à la Saint Rémy (1^{er} octobre) et à Noël de chaque année¹² ». Il est donc utile d'être présent aux principales échéances, voire même pour les vendanges si la saison a été bonne.

C'est l'occasion pour M^{me} de Gondi de retrouver sur ses terres des gens qu'elle connaît depuis longtemps, car elle a gardé apparemment de réelles attaches en ce lieu dont les titres lui reviennent. A cette époque on a d'elle un témoignage extérieur sur son désir de mettre en place à Folleville et d'assurer le traitement d'un vicaire habilité pour l'instruction des enfants de ce village¹³. Et le ménage

¹² P. Michelin, FVL, 313-314.

¹³ V. de Beauvillé, *Documents inédits pour l'histoire de la Picardie*, 1860-1882, Paris, Imprimerie Nationale, t. 4, p. 498 ; une série de questions de M^{me} de Gondi et de réponses de son secrétaire à Folleville, document non daté, mais situé vers 1615 (Il est possible de voir Vincent à l'origine de cette question.)

n'est pas alors très fortuné, d'autant plus que le général mène grand train de vie, et que le roi tarde toujours à lui faire payer ses revenus. C'est l'époque où le cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, oncle de Philippe-Emmanuel, leur consent un prêt pour les aider. La vie est moins chère à Folleville qu'à l'hôtel particulier de la rue des Petits-Champs : on a tout sur place pour se nourrir et se chauffer.

Le célèbre épisode du duel, que Vincent a réussi à faire éviter à Philippe-Emmanuel, s'est passé l'année précédente, semble-t-il, et à Paris. Aussitôt le général s'était retiré sur ses terres de Picardie. Les seules terres qu'il possède là sont le château et les terres de Folleville, propriété de famille de sa femme. Faut-il en déduire qu'il y est parti avec femme et enfants, et donc avec le précepteur devenu aussi le conseiller ? C'est peu probable. Ce départ fut précipité : c'est sans doute un cavalier anonyme qui est parti dans une région frontrière et réputée peu sûre. Vincent est-il déjà venu ou passé, lui aussi dans ce village, à la suite par exemple de cette affaire de duel ? Sa nomination comme chanoine-trésorier d'Ecouis (aujourd'hui dans l'Eure), – où il a « comparu » devant le chapitre le 27 mai 1615 – est-elle un gage de reconnaissance de Philippe-Emmanuel de Gondi, baron d'Ecouis, à ce prêtre devenu son conseiller ? Etait-ce à l'occasion du séjour de Gondi à Folleville, qui n'est pas très loin d'Ecouis ? Les informations manquent.

A Joigny quelques semaines après son passage à Ecouis, on le retrouve prêchant sur le catéchisme. Il a déjà constaté, autour de Joigny comme aux environs de Folleville et ailleurs peut-être, les carences généralisées du clergé rural. Bref depuis plusieurs mois déjà Vincent a entrepris des prédications, Gondi et sa

femme l'ont chargé de dire la messe, prêcher et confesser dans les églises d'alentour. « *Son zèle qui ne pouvait demeurer oisif le portant à entreprendre diverses Missions pour instruire les Pauvres de la Campagne ; ayant par le passé travaillé dans toutes les terres de Madame la Générale, il fut convié de faire la même Charité à toutes les autres qui appartenaient à la Maison de Gondi*¹⁴ ». Il va visiter et consoler les malades. La petite église de Paroy-sur-Tholon, près de Joigny, en a gardé un témoignage, mais il est peut-être postérieur à 1617. Vincent travaille au service des curés sans empiéter sur leurs droits. Et les paysans apprécient : il est à l'aise avec eux.

Si les débuts de Vincent sont en Picardie ce n'est pas un hasard, il est là parce qu'attaché aux Gondi, à la demande expresse de Bérulle son conseiller de conscience. La sœur aînée de Philippe-Emmanuel de Gondi est depuis 1588 la marquise de Maignelay, au nord-est de l'Oise, tout près de Gannes (en passant par Brunvillers, pays de la célèbre marquise de Brinvillers, mais c'est une autre histoire, 50 ans après). Marie, la tante, sœur cadette d'Albert de Gondi, duc de Retz, avait épousé le seigneur d'Heilly (15 km à l'est d'Amiens). Depuis 1614 Vincent est le précepteur du fils aîné des Gondi, Pierre, qui a dix ans, et accessoirement de son frère Henri qui n'en a que six¹⁵. Quant au petit dernier, Paul, né en septembre 1613, le futur cardinal de Retz, peut-être est-il chez une nourrice, on n'est même pas certain

¹⁴ A 1, 117. – A I / X p. 46-47.

¹⁵ Il mourra accidentellement, quelques années plus tard, tombé de carrosse dans une rue de Maignelay : un monument élevé par sa mère en garde aujourd'hui encore sur place la mémoire.

qu'il soit là. Mais on voit mal Vincent venir à Folleville tenir compagnie à cette femme, seule, s'il n'est pas là pour remplir ses fonctions de précepteur.

La vieille bâtisse du château de Folleville (XIV^e siècle), avec un ou deux pans de murs ruinés de l'ancienne chapelle¹⁶ dominant la basse-cour, est à sept lieues au sud d'Amiens. Pour cette femme de 33 ans, c'est le château de sa famille et de son enfance. Elle avait 5 ans lorsqu'elle a dû le quitter, mise à l'abri sinon séquestrée¹⁷ par les ligueurs Amiénois qui n'avaient pas admis que son père Antoine de Silly eût choisi le camp d'Henri IV. Orpheline à six ans, elle a passé avec sa sœur Marie une partie de sa jeunesse à Amiens, dans les moments les plus pénibles des guerres de religion. Lors de la prise subite de la ville par les Espagnols en 1597, les pillages ont fait disparaître des objets de valeur et des souvenirs de famille¹⁸.

Au début de l'automne le ciel de Picardie est d'ordinaire favorable aux voyageurs. Pourtant, ni le moment ni le but du séjour n'en font un agrément. Le château et le village de Folleville ne sont qu'à une journée à cheval de la frontière la plus fragile du royaume et aussi la plus proche de Paris. A Amiens, où Concini a confié la citadelle à des Italiens, on craint la

¹⁶ Pendant les guerres de religion : le château a été pris en 1589 par les Réformés, et repris en 1594 par les troupes commandées sur place par Henri IV. V. de Beauvillé, *op. cit.*, t. 4 p. 503-504 (Travaux exécutés à l'entrée du château le 17 déc. 1617.)

¹⁷ Les ordres de Charles de Lorraine, duc de Mayenne étaient formels : « nous vous mandons et adressons très expressément vous saisir desdits enfants et mettre en sûre garde sous notre protection ». (lettre du 30 oct. 1589).

¹⁸ FVL, pp. 295-299.

guerre civile. Celui qu'à la cour on appelle « Conchine », gouverneur d'Amiens, soutenu par la reine Marie de Médicis qui l'a fait nommer maréchal d'Ancre, a dû reprendre l'année précédente Clermont-en-Beauvaisis à Henri II de Condé, qui tenait aussi Noyon et Senlis et barrait à l'armée royale la route du nord. Louis XIII n'a que 15 ans, les plus grands de la cour se sont révoltés : Condé, les ducs de Mayenne et de Longueville, le comte de Saint-Pol et le maréchal de Bouillon. Entre les tensions à la cour et les rumeurs qui circulent dans Paris, le climat n'est pas sain non plus. L'horizon vient pourtant de se dégager un peu : le 1^{er} septembre Condé a été arrêté au Louvre. La cupidité et l'avarice de Concini sont notoires et les parisiens ont une revanche à prendre contre lui : son hôtel est pillé. Le duc de Nevers est seul à continuer les hostilités mais c'est en Champagne, l'horizon est dégagé vers le nord, sur la route de Paris à Amiens. Marguerite est une femme courageuse ; apparemment elle s'est renseignée et quelques personnes sur place ont dû préparer cette arrivée.

Vu de Paris, le climat politique est instable, mais la vie locale n'en est pas affectée. Madame de Gondi vit sur ses terres ; elle circule parfois d'un village à l'autre, quand ce n'est pas d'une province à l'autre (Montmirail, en Champagne, est tout près de l'actuelle Picardie, et le village de Marchais-en-Brie, par exemple, de la mouvance de Montmirail, est dans le sud de l'Aisne actuelle ; Villepreux, près de Versailles, est le fief de son mari), comme continuera à le faire plus tard sa petite-nièce la marquise de Sévigné. « Elle se trouvait aux champs, où, ayant plusieurs terres, elle

était obligée d'aller souvent, et d'y passer une partie de l'année¹⁹ ».

S'appuyant sur des propos que Vincent a sans doute tenus, et qui concernent le contexte de l'hôtel des Gondi à Paris, Abelli décrit sur le mode hagiographique la conduite adoptée alors par le précepteur : il « demeurait dans cette grande maison, où il y avait un abord continu de toutes sortes de personnes, comme dans une chartreuse et retiré en sa chambre comme dans une petite cellule, d'où il ne sortait que lorsqu'on l'appelait, ou que la charité l'obligeait d'en sortir ». C'est sans doute aussi le cas à Folleville, dans un cadre plus simple, avec beaucoup moins de monde. Il loge dans la chambre de la tour sud-ouest, dite « la chambre du curé » depuis le début du XVI^e siècle, une chambre indépendante, initialement attribuée au chapelain qui était aussi le curé du village.

1. Le « paysan de Gannes »

Ce document date de 1664, quatre ans après la mort de Vincent. « La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul », un gros in-8° écrit par Louis Abelli, évêque de Rodez, disciple de Vincent. C'est la première des innombrables biographies du fondateur de la Mission. Pour ce moment de la vie de Vincent qui nous occupe, il assemble trois récits de Vincent dont celui-ci et, semble-t-il, « des passages d'une autre conférence disparue ». Lui veut faire œuvre d'histoire, il précise les dates, ne fait pas état de la confession initiale de Madame de Gondi, mais il part de la confession du paysan évoquée dans le deuxième

¹⁹ Abelli, *op. cit.*, p.37.

texte ci-dessous²⁰. Ce récit, avec celui qui va le suivre, est le seul « qui mentionne Gannes, Folleville et Amiens ». Il est transcrit ici selon l'orthographe moderne :

« Or il arriva environ l'année 1616 qu'étant allé en Picardie avec Madame qui y possédait plusieurs terres, & faisant quelque séjour au château de Folleville au Diocèse d'Amiens, comme il s'occupait à ces œuvres de miséricorde, on le vint un jour prier d'aller au village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan qui était dangereusement malade, & qui avait témoigné désirer cette consolation ; or quoi que ce bonhomme eût toujours vécu en réputation d'un homme de bien ; néanmoins M. Vincent l'étant allé voir, eut la pensée de le porter à faire une confession générale, pour mettre son salut en plus grande sûreté [...] quelque bonne vie que cet homme eût menée en apparence, il se trouvait qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels qu'il avait toujours retenus par honte, & dont il ne s'était jamais accusé en confession, comme lui-même le déclara & publia hautement depuis, même en la présence de Madame, qui lui fit la charité de le venir visiter ; ha Madame ! (lui dit-il) j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale ; à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avais osé me confesser.[...]

... Cette vertueuse Dame touchée d'étonnement s'écria, adressant la parole à M. Vincent : ah Monsieur, qu'est-ce que cela ? Qu'est-ce que nous venons d'entendre ? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ha ! si cet homme qui passait pour homme de bien était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal. Ha, Monsieur Vincent, que d'âmes se perdent ! Quel remède à cela ? »

²⁰ A/1, 88-89. – B. Koch, *Folleville 1617, histoire, mythe ou relecture ?* Bulletin des Lazaristes de France, mars 2002, p. 19.



Eglise de Folleville



Chapelle de l'Eglise de Paillart



Maison du receveur des Gondi à Paillart

Donc on est venu un jour prier Vincent « d'aller au village de Gannes, distant environ de deux lieues de ce château, pour confesser un paysan... qui avait témoigné désirer cette consolation²¹ » : sa notoriété est acquise jusqu'à Gannes, et certains dans les villages savent qu'il est qualifié pour rendre un tel service : si Vincent n'est pas déjà venu précédemment, cela laisse supposer qu'il est sur place depuis quelque temps.

Ce « paysan », dont Abelli signale par ailleurs qu'il est « âgé de soixante ans », « dangereusement malade », a toujours vécu avec la « réputation d'un homme de bien ». Le texte cité par ailleurs lui donne 80 ans²² pour insister sur son grand âge : cet homme est à la fin de sa vie. Sur l'identité du personnage les registres paroissiaux de Gannes ne nous apportent rien, ils s'ouvrent en 1671, un demi-siècle plus tard ; il en est de même à Breteuil pour les origines du curé de Folleville. Or les notes de l'abbé Sergeant, curé de Folleville de 1862 à 1864, conservées par la congrégation de la Mission, le présentent comme le meunier²³, faisant état d'une tradition orale à travers plusieurs générations. La mémoire individuelle ou collective, peu fiable pour la temporalité sauf quand on la rapporte à d'autres faits connus, est ordinairement fondée sur les lieux et aussi les personnes ce qui est un peu la même chose.

Plusieurs indices tendent à confirmer cette assertion. D'abord pour expliquer des liens plus directs de Madame de Gondî avec lui : à son tour

²¹ 11, 2-4 et A/1, 32.

²² 9, 58.

²³ Deux cahiers manuscrits, aux archives de la Congrégation de la Mission à Paris. Chap. 3 § 21.

« Madame... fit la charité de... venir visiter²⁴ » à Gannes ce vieillard malade, apparemment peu de jours plus tard. Notons au passage la différence dans les circonstances de cette visite. Ici c'est elle qui prend l'initiative d'aller le voir. En fait Vincent semble l'avoir incitée peu avant à visiter les malades. Le récit d'Abelli se veut historique ; il est aussi hagiographique : « Cette vertueuse dame faisait de grandes aumônes pour soulager les pauvres, particulièrement ceux de ses terres, elle allait visiter les malades et les servait de ses mains²⁵ ».

Le malade déclare et publie hautement « en la présence de Madame : j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés, dont je n'avais osé me confesser ». C'est la relation au curé de la paroisse qui pose problème, et Vincent le dira explicitement plus tard, au début de son récit de la Mission de Folleville : « La honte empêche plusieurs de ces bonnes gens de se confesser à leur curé²⁶ ».

Marguerite découvre ainsi ce que Vincent n'avait pas dit jusque-là par modestie et discrétion. Et le pénitent va jusqu'à avouer publiquement « en présence de Madame la générale, [...] les confessions sacrilèges et les énormes péchés de sa vie passée²⁷ ». L'hyperémotivité, qui est une constante alors dans cette population paysanne, explique assez cette capacité de passer fortement et instantanément, d'un

²⁴ Abelli t. 1, 32.

²⁵ A 1/ 31-32.

²⁶ 11, 2-3.

²⁷ A/1, 33 – 11, 4.

état d'esprit à un autre, comme on l'a constaté déjà pour le XVI^e siècle²⁸.

Quand Vincent bien plus tard en fera le récit, c'est pour montrer comment, selon lui, les règles de la congrégation de la Mission se sont faites toutes seules. Il n'y pensait même pas²⁹. Le constat d'Abelli est un peu différent : ce vieillard meurt trois jours plus tard, ayant dû « après Dieu l'obligation de son salut à Monsieur Vincent³⁰ ». Il est possible que Marguerite de Silly soit parvenue très tôt à la même conclusion.

Fort émue par cette découverte, la dame de Folleville interroge Vincent : « Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens... M. Vincent, que d'âmes se perdent, quel remède à cela³¹ ? ». Etant la maîtresse du lieu – jusque dans l'église – la décision lui appartient de prier Vincent de « faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la Confession Générale³² ». Jusqu'alors la confession générale était proposée aux mourants, de manière non exclusive. A l'égard de pénitents en bonne santé rien ne l'interdisait.

Ce texte est différent des deux autres, dès les premiers mots, par son souci de narration objective. Plus flou sur la date, il insiste sur les lieux et même les distances. C'est une histoire à trois personnages, M. Vincent, Madame (de Gondi), et « un paysan dangereusement malade ». Ce récit bref fonctionne en trois étapes : d'abord sur le mode public avec

²⁸ FVL, p. 65 et 126.

²⁹ 12, 7-8.

³⁰ A t. 1, 32.

³¹ A/1, 33 – et C 2, 171.

³² 12, 8.

l'évocation de la bonne réputation du paysan et sa demande de faire venir Vincent pour une confession ; ensuite sur le mode privé : la confession générale que lui propose Vincent lui fait dépasser la honte de sa « conscience chargée de péchés mortels » ; enfin son témoignage public « en la présence de Madame » et donc sa réhabilitation. L'auteur ajoute plus loin que cet homme âgé mourut trois jours plus tard, dans des sentiments de « vive contrition », et laisse donc à penser qu'il fut « sauvé ».

Le malade déclare et publie hautement « en la présence de Madame : j'étais damné si je n'eusse fait une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés, dont je n'avais osé me confesser ». C'est la relation au curé de la paroisse qui pose problème, et Vincent le dira explicitement plus tard, au début de son récit de la Mission de Folleville : « La honte empêche plusieurs de ces bonnes gens de se confesser à leur curé³³ ». Surtout, Vincent ne dit pas que les curés de ces villages ne savent pas encore ce qu'est la confession, telle que mise en application récemment par le concile de Trente, du moins quand le roi en aura autorisé la publication. Une méthode précise, contraignante et très individualisée va se mettre en place à l'initiative des évêques français. Le mot « confessionnal » ne paraîtra dans la langue française qu'à partir de 1633, et le mobilier d'église de ce nom se répand un peu partout en France à partir de 1640.

Marguerite découvre ainsi ce que Vincent n'avait pas dit, bien sûr. Et le pénitent va jusqu'à avouer publiquement « en présence de Madame la générale, [...] les confessions sacrilèges et les énormes péchés

³³ 11, 2-3.

de sa vie passée³⁴ ». Ajoutons à cela la mauvaise réputation des meuniers, qui souvent trichaient par « l'utilisation d'un ingénieux système de mesures à grains à fonds mobiles³⁵ ».

Fort émue par cette découverte, la dame de Folleville interroge Vincent : « Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens... M. Vincent, que d'âmes se perdent, quel remède à cela³⁶ ? » Etant la maîtresse du lieu, comme on l'a dit (p. 33), la décision lui appartient de prier Vincent de « faire une prédication en l'église de Folleville, pour exhorter les habitants à la confession générale³⁷ ». Non pas une confession de tous mais, pour chacun, une confession de tous les péchés de la vie passée. Jusqu'alors cette confession générale était proposée aux mourants, de manière non exclusive. A l'égard de pénitents en bonne santé rien ne l'interdisait.

« Cet homme mourut ensuite, et madite dame, ayant reconnu par là la nécessité des confessions générales désira que je fisse le lendemain une prédication sur ce sujet³⁸ ». Cette affirmation, proférée en mai 1658 soit 41 ans plus tard, ne peut être prise au pied de la lettre. Que Madame de Gondi ait fait la demande de cette prédication à Vincent dès le lendemain de la mort de cet homme, c'est compréhensible. Le récit veut ici marquer le lien étroit de la cause à l'effet. Il est évident

³⁴ A/1, 33 – 11, 4.

³⁵ P. Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, éd. EHESS Paris, 1982, p. 181.

³⁶ A/1, 33 – et C 2, 171.

³⁷ 12, 8 (lecture « fondamentaliste » de trop de disciples de Saint Vincent de Paul).

³⁸ A/1, 33-34.

qu'il y a eu deux entretiens sur cette question, l'un au soir de la visite de Gannes, mais plus encore un autre, plusieurs semaines après, sous la forme d'une consigne explicitement donnée, la veille de la prédication elle-même. La mémoire, comme souvent à distance, a fusionné ce double entretien. Situer presque du jour au lendemain l'épisode de Gannes et la prédication du 25 janvier comme l'ont fait les biographes est en fait irréaliste, et matériellement impossible, comme on va le montrer.

2. La Mission de Folleville

Le premier biographe de Vincent enchaîne³⁹ avec le récit de la « prédication en l'église de Folleville », le jour de la conversion de Saint Paul, le 25 janvier 1617, qui a donc pour objet d'« exhorter les habitants à la confession générale ».

« C'était au mois de janvier que cela arriva [...] cette dame me pria de faire une prédication en l'église de Folleville pour exhorter les habitants à la confession générale ; ce que je fis. Je leur en représentai l'importance & l'utilité, et puis je leur enseignai la manière de la bien faire ; & Dieu eut tant d'égard à la confiance & à la bonne foi de cette dame (car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eussent empêché le fruit de cette action) qu'il donna la bénédiction à mon discours ; & toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale. Je continuai de les instruire & de les disposer aux sacrements, & commençai de les entendre. Mais la presse fut si grande que, ne pouvant plus y suffire, avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les Révérends Pères Jésuites d'Amiens de venir au secours ; elle en écrivit au Révérend Père recteur, qui y vint lui-

³⁹ A 1, 33-34.

même, &, n'ayant pas eu le loisir d'y arrêter que fort peu de temps, il y envoya pour y travailler en sa place le Révérend Père Fourché, de sa même Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher & catéchiser, & trouva, par la miséricorde de Dieu, de quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villages qui appartenait à Madame en ces quartiers-là, & nous fîmes comme au premier. Il y eut grand concours, & Dieu donna partout sa bénédiction. Et voilà le premier sermon de la Mission, & le succès que Dieu lui donna le jour de la conversion de saint Paul ; ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un seul jour. »

On a dû s'employer d'abord à préparer cette opération. Vincent a sans doute demandé une autorisation à l'évêque d'Amiens, comme il l'avait fait précédemment auprès de celui de Sens, pour l'absolution des péchés réservés (cas jugés graves, et réservés à l'évêque). Le choix d'une date opportune requiert alors une grande perspicacité. L'hiver commencé n'est pas simplement l'arrêt des travaux des champs, mais dans les chaumières tous ces gens « sont occupés avec leurs familles au travail textile durant la mauvaise saison ». On file, on tisse, rappelons ici cette constatation de Goubert : en ce début du XVII^e siècle « sur le plateau qui séparait Amiens, Aumale et Beauvais, l'on trouvait bien plus de métiers à serge que de charrues⁴⁰ ». En effet tout ceci n'a pu être organisé du jour au lendemain. Il a fallu inviter les gens, passer peut-être dans les chaumières pour prévenir tout le monde, demander qu'on interrompe les travaux dans les caves et les maisons, et dans les coupes de bois. Dans ce petit village de 50 à 70 maisons, il n'est pas impossible que Vincent ait assuré lui-même ce porte à porte. A

⁴⁰ P. Goubert, *100 000 provinciaux au XVII^e siècle*, Flammarion, Champs, 1977, p. 150.

Châtillon quelques mois plus tard Vincent, à peine arrivé, commencera par faire le tour de toutes les maisons, y compris les hameaux⁴¹. Il est vrai qu'il sera alors le curé de la paroisse.

On le verra plus tard, pour la Mission de Montmirail paraît-il, appeler le peuple à l'aide d'une clochette et le haranguer « du haut des marches de la maison du Bailly⁴² ». Il est possible aussi que Madame ait fait savoir, d'une manière ou d'une autre, qu'elle les conviait à l'église au jour dit, insistant sur l'importance qu'elle attachait à cette cérémonie. Au besoin les mesures incitatives ne manquaient pas : on pouvait par exemple repousser des corvées ou des échéances. Au jour dit, beaucoup de paroissiens semblent s'être rassemblés dans l'église, quelle que fût la diversité des motifs de leur présence. La fin de l'histoire démontre en tout cas que l'attente religieuse était forte ; la ferveur intense et communicative : « toutes ces bonnes gens furent si touchées de Dieu qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale... »

Le choix de la date

En fonction de tout ce qui a précédé, on était peut-être seulement à proximité de Noël. Le curé « propriétaire de sa paroisse » est pourtant absent de ce qui se passe. L'a-t-on mis « sur la touche » ? On voit plutôt là l'intervention de Madame de Gondî, lui faisant valoir l'aspect extraordinaire d'une démarche impliquant des ecclésiastiques spécialement autorisés. Quant à Vincent, il est trop marqué par l'esprit du concile de Trente pour mésestimer le pouvoir

⁴¹ 13, 48 et 52.

⁴² Information recueillie sur place.

territorial des curés (et des évêques), qui prévaut sur celui attaché à leurs fonctions. C'est un principe pour lui : « quant aux curés [...], faudrait-il qu'un étranger fit quelque chose dans leur paroisse sans leur consentement ? Ce serait un grand désordre. La Compagnie [de la Mission], dès le commencement et jusqu'à présent, a reçu de Dieu la grâce de leur déférer beaucoup et de ne rien faire chez eux sans leur agrément⁴³ ». Ainsi lors du séjour initial chez les Gondi à Joigny et avant l'automne 1616, il mentionne dans le premier sermon conservé de lui qu'il prêche « parce que M. le comte l'a désiré, avec la permission de monsieur le curé⁴⁴ ».

L'accord du curé étant acquis, les festivités de Noël ne sont pas le moment opportun, d'autant plus que les pratiques de dévotion passent avant la prise en compte des fêtes liturgiques, marquées elles-mêmes par d'importantes dérives. La fête des fous, ou des sots, par exemple, qui ne dure pas moins de douze jours, est-elle restée interne à la ville d'Amiens ou à celle d'Abbeville, comme au XVI^e siècle⁴⁵ ? Ce sont tout au moins les moments traditionnels de ripailles familiales, moments attendus et préservés, car les temps sont souvent difficiles. Certaines habitudes populaires n'ont pas été déracinées : le roi s'est abstenu d'enregistrer les décrets du concile de Trente, affaire lointaine que le clergé local ignore. Pour l'épiphanie ce n'est pas mieux. Dans les principales corporations, et entre autres dans les compagnies d'archers, on tire les rois (par ex. à Péronne par

⁴³ 12, 431.

⁴⁵ Référence perdue.

⁴⁵ N.-Z. Davis, *Les cultures du peuple*, Aubier 1979, p. 161-165.

délibération du chapitre de Saint-Fursy datée du 10 septembre 1610). « Sous le nom de fête du Roi-boit, maintes fois figurée dans la peinture flamande, la fête du 6 janvier avait perdu tout son sens chrétien, et se trouvait généralement honnie par les autorités ecclésiastiques⁴⁶ ».

La date a été arrêtée avec soin. On a dû examiner le calendrier du début de cette année 1617. Repère décisif, Pâques tombait cette année-là le 26 mars, donc le carême commençait le 8 février : la veille, à mardi gras, on tuait le cochon⁴⁷, et les mariages étaient célébrés le lundi ou le mardi, avant le carême et aussitôt après le meurtre du cochon bien sûr. C'était aussi l'époque du jeu de la choule⁴⁸, on l'a évoqué plus haut. Les grandes fêtes de la liturgie chrétienne sont alors éclipsées par l'effet compensatoire des festivités populaires dans les rares moments disponibles d'une vie pauvre où on ne mange pas gras tous les jours.

Seule solution, s'appuyer sur la dévotion et la piété personnelle. La date qui s'impose est donc à mi-distance entre le début de janvier et celui de février. Le 25 janvier convient parfaitement. Mieux qu'une affiche, la fête de la Conversion de saint Paul est un symbole. L'apôtre tombé de son cheval sur le chemin de Damas, interpellé par un appel direct du Christ, pas de meilleur exemple. Et Vincent s'appelle Depaul. Le processus d'identification est simple : une interpellation « Depaul », non qu'il se prenne pour

⁴⁶ P. Goubert, *Les paysans français au XVII^e siècle*, coll. La vie quotidienne, Hachette 1994, op. cit. p. 273.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 276.

l'apôtre, il se range comme il le fera toujours du côté de ceux qui restent à convertir. « C'était au mois de janvier que ceci arriva⁴⁹ ». Ses disciples, bien sûr, vont le considérer bientôt comme le « nouveau Paul leur Père et Instituteur⁵⁰ ».

Autre indice révélateur de la méthode, le 25 janvier 1617, c'est un mercredi⁵¹. On est donc en milieu de semaine, la messe du dimanche et les prérogatives ordinaires du curé de Folleville sont sauves et inentamées. Vincent innove en douceur, contourne l'obstacle sans toucher aux structures et juridictions en place. L'autorisation nécessaire du curé pour cette cérémonie dans son église ne pose pas de problème, vu la date choisie. Il aura simplement fallu que le curé Dupuis en fasse l'annonce une ou deux fois au prône de la messe du dimanche.

Il n'y avait probablement pas encore dans l'église de Folleville la chaire que nous y voyons aujourd'hui, malgré l'inscription que les pères Lazaristes ont fait graver sur le dossier au XIX^e siècle ; ceci pour deux raisons : le jubé était encore en place et ces deux éléments mobiliers ne sont pas compatibles avec l'autel de Saint-Jacques, à droite de la porte du chœur, sous ce jubé ; mais surtout cette mission était un peu improvisée, Madame de Gondi n'en était pas à envisager que Vincent puisse prêcher des missions sur ses terres. En fait il est plus vraisemblable que les prédications de Vincent ont eu lieu depuis une marche de l'autel placé alors à droite devant le jubé, autel dédié à Saint Jacques, patron de la paroisse. La chaire

⁴⁹ Abelli, 1/ 33.

⁵⁰ *Ibid.*, 1/35.

⁵¹ Information donnée par le Bureau français des Longitudes.

est bien celle de saint Vincent de Paul mais il a parlé de là en septembre 1620 pour la seconde mission prêchée à Folleville. Ce détail est anecdotique, mais la rigueur passe avant les enthousiasmes de la dévotion.

La prédication avait essentiellement pour but d'« exhorter les habitants à la confession générale⁵² ». Vincent est un homme méthodique. Le déroulement supposait une prédication assez longue, convaincante, aboutissant à des consignes pratiques, et suivie par le défilé des confessions individuelles et leur écoute attentive ; dialogue à voix basse avec chacun pour s'assurer de la réparation éventuelle des torts et de la volonté de s'amender... Le tout devant être terminé ou interrompu avant la traite du soir aux étables et bergeries. En fait l'opération allait durer plus longtemps que prévu.

A première vue il s'agissait surtout d'amener tout bonnement et directement à une sorte de conversion les paroissiens de Folleville. Problématique morale plus que religieuse ? C'était aussi un enseignement : « Au commencement de nos missions, nous ne prêchions qu'une fois le jour, et le soir nous faisions un petit catéchisme⁵³ ». Le but est pour Vincent d'inviter ces gens à entendre la voix du Christ et de les inviter à se convertir comme saint Paul. La prédication n'est pas un outil, un instrument, c'est l'essentiel. L'innovation réside dans la démarche personnelle à laquelle il les invite.

« Je leur en représentai l'importance, et l'utilité... et puis je leur enseignai la manière de la bien faire » :

⁵² Abelli, 1/ 34.

⁵³ 6, 564.